

2017 | 15^e ÉDITION

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



PRIX DE LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT Formulaire de mise en candidature

Titre du manuscrit :

Thèse

Mémoire

Date de publication (aaaa-mm-jj) :

Auteur :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Nom du directeur de thèse
ou de mémoire :

Université :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Où avez-vous pris connaissance de l'existence des Prix du livre politique?

Autorisez-vous la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à ajouter à sa collection la thèse ou le mémoire mis en candidature?

Oui

Non

Dans l'éventualité où l'ouvrage serait sélectionné au nombre des finalistes, l'auteur autorise-t-il l'Assemblée nationale à diffuser, pour des fins de promotion sur ses différentes plateformes (Canal de l'Assemblée, site Internet, Twitter, Facebook, chaîne YouTube), les extraits qui seront enregistrés lors de la cérémonie de remise des prix au Salon international du livre de Québec?

Oui

Non

Retourner le formulaire au plus tard **le vendredi 20 janvier 2017** à livre_politique@assnat.qc.ca.

Joindre le rapport d'évaluation des professeurs.

POUR INFORMATION :

M^{me} Sylvie Robitaille | Bibliothèque de l'Assemblée nationale | Téléphone : 418 643-4408, poste 70703

Objectif

Les Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant sont décernés aux auteurs d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la politique au Québec et plus spécifiquement sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

Les prix comportent quatre bourses offertes par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant :

- Une bourse de 3 000 \$ et une de 1 000 \$, remises aux auteurs d'une thèse de doctorat.
 - Une bourse de 2 000 \$ et une de 500 \$, offertes aux auteurs d'un mémoire de maîtrise.
-

Règlements

- Est admissible toute personne ayant rédigé une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise d'au moins 90 pages, en français ou en anglais, soutenu ou évalué entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, et portant sur la politique québécoise.
 - Sont exclus de toute participation les membres du jury, ceux du secrétariat du prix, ceux du comité directeur, les députés, leur personnel et celui de l'Assemblée nationale.
 - Dans le cas où moins de trois thèses ou mémoires sont soumis, les prix et les bourses de la catégorie correspondante ne sont pas décernés. Les candidatures sont alors reportées à l'édition suivante des Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.
-

Jury

- Un jury indépendant est composé d'au moins trois membres choisis pour leur expertise. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer les prix.
-

Critères de sélection

- Les thèses et les mémoires ayant une évaluation jugée excellente ou très bien
- L'originalité et la nouveauté du contenu
- La lisibilité et la qualité de l'écriture
- La pertinence scientifique du sujet développé
- L'intérêt public et la pertinence politique du sujet développé